

## La filière ovine : enjeu économique et territorial

### La production mondiale

L'Australie et la Nouvelle Zélande dominent la production mondiale avec des exportations en viande congelée vers le Moyen Orient et la Chine principalement (+23% de hausse des importations chinoises de viande ovine en 2019) au détriment du marché européen qui est en déclin. Face à la demande croissante de la Chine, les prix de la viande ont flambé en Océanie.

Les échanges commerciaux d'ovins vifs et viande sont intenses à l'Est de la méditerranée sachant que l'Afrique du Nord est autonome en production pour couvrir les besoins en consommation.

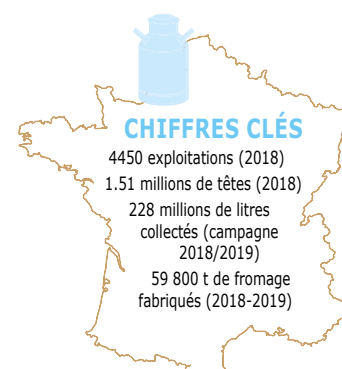
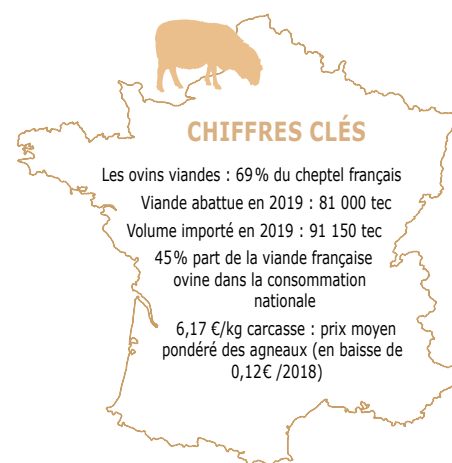
### La production ovine française

Faits marquants en ovin viande en 2019

La consommation de viande ovine en France reste morose. Elle s'élève à 2.4 kg équivalent carcasse en 2019 soit 46% de moins qu'en 2000 !

La progression du cheptel en femelles en 2018 a eu pour impact d'augmenter la production de viande d'agneaux en 2019 mais une baisse des imports en vif avec donc un bilan net des abattages français en diminution par rapport à 2018.

Les importations issues du Royaume-Uni qui pèsent sur le marché français ont provoqué la chute des cours en été 2019. Le redémarrage des cours à la mi-octobre a été assuré par des règles commerciales encore inchangées avec le Royaume Uni jusqu'en fin 2020.



### Les ovins lait en France

La collecte française (228 millions de litres) est en repli sur 2018-2019 mais après 5 années de hausse consécutive. On observe la même tendance pour les fromages à pâte pressée au profit de l'ultra-frais ainsi que du Roquefort mais avec des volumes d'exports stables.

### En Dordogne

Evolution des troupes ovines en Dordogne enregistrées en Banque de Données Nationale d'Identification. Source recensement BDNI 2018 et 2019.

Des effectifs relativement stables entre 2018 et 2019 avec une augmentation des effectifs ovins lait au détriment des ovins viandes.

	2018	2019
Troupeau allaitant	1 358 dont 218 de plus de 50 brebis	1320 dont 212 de plus de 50 brebis
Troupeau laitier	11	13
Brebis allaitantes	45 550	45 375
Brebis laitières	1 900	2 916
Population totale	47 450	48 291

## Développement du pastoralisme en Dordogne

Une zone pastorale est reconnue en Dordogne depuis 2013 et regroupe 181 communes où la fermeture du paysage, synonyme de friches et de boisements naturels accroît le risque d'incendies, banalise les paysages, réduit la biodiversité associée aux milieux ouverts, masque le patrimoine bâti... Le pastoralisme est réhabilité grâce à l'implication d'élus locaux, de la Chambre d'agriculture et de propriétaires convaincus et motivés, qui se sont mobilisés pour structurer le foncier dans l'objectif de ré-ouvrir les milieux en déprise.

**5 AFPL regroupent près de 3000 ha** : les Associations Foncière Pastorale Libre (AFPL) ont pour objec-

tif le regroupement de surfaces non utilisées à des fins agricoles (terrains boisés, landes, friches...) dans le but de confier la gestion pastorale par convention pluriannuelle à un ou des éleveur(s), afin de maîtriser l'embroussaillage. Elles permettent de sensibiliser les pouvoirs publics, de mobiliser des programmes d'aides (mesures agro-environnementales, programme régional de mise en valeur des espaces pastoraux).

La zone pastorale de Dordogne accueille 4 installations récentes en élevage ovin pastoral, en partenariat avec des AFPL. Elles contribuent à redynamiser le territoire local.

## Les opérateurs de la filière en Dordogne

### > EN OVIN VIANDE

- UNIVIA : Enclairval 24800 Thiviers. 160 éleveurs dont 90 éleveurs en Indication Géographique Protégée (IGP) « Agneau du Périgord » ont commercialisé 15137 ovins sur l'exercice 2019/2020, dont 13616 agneaux, 710 réformes et 810 reproducteurs.

- La SCA Pré Vert (24660 Coulounieix-Chamiers)

Tél. 05 53 35 88 17

- 1 site d'abattage et de commercialisation situé à Thiviers (24800)

### Une démarche "qualité de produit"

Une filière sous signe officiel de qualité IGP (Indication Géographique Protégée) « Agneau du Périgord » :

> 46 points de vente, dont 30 boucheries traditionnelles et 16 MS.

> 12 points de vente en Dordogne (5 boucheries + 7 GMS).

### > EN OVIN LAIT

- Le Petit Basques (ZAC La Prade - 33650 Saint-Médard d'Eyrans). 162 collaborateurs. 43 éleveurs de brebis collectés (10 millions de litres de lait Bio) dont 4 en Dordogne.

- Laiterie Chêne Vert (24300 St-Front-sur-Nizonne). 40 salariés. 2 éleveurs de brebis collectés en Dordogne pour 150000 litres de lait bio.

- Péchalou (le Récolat - 24220 St-Cyprien). 29 salariés. 83 tonnes de lait de brebis bio transformées dont 13 collectées en Dordogne (le reste acheté en Aveyron). 1 éleveur de brebis collecté en Dordogne en partenariat avec le Chêne Vert mais projet de collecte de 2 à 3 éleveurs supplémentaires (150000 litres).



# Repères technico-économiques (2018)

## Exemple : système spécialisé ovin viande, conduite herbagère

1 UMO exploitant et 0,1 UMO salariée - 450 brebis. Productivité numérique 1,35. 61 hectares de SFP dont 9 de luzerne, 9 de grandes cultures (5 ha d'orge, 4 ha de triticale).

PRODUIT TOTAL			106 339	CHARGES TOTALES		90 900
	Nombre	Prix (€) unitaire	Montant total (€)	Montant total (€)		
<b>Produit viande ovine</b>			<b>62 080</b>	<b>Charges opérationnelles</b>	<b>39 000</b>	
<b>Ventes</b>			<b>75 680</b>	<b>Troupeau</b>	<b>30 367</b>	
Agneaux lourds label	487	125	60 875	Alimentation	23 279	
Agneaux lourds standards	122	100	12 200	dont autoconsommé	5 257	
Réforme brebis	65	35	2 275	dont acheté	18 022	
Réforme béliers	3	50	150	Paille achetée	2 000	
<b>Achat d'animaux</b>			<b>13 600</b>	Frais d'élevage	7 088	
Agnelles de renouvellement	80	140	11 200	<b>Surface fourragère</b>	<b>4 382</b>	
Béliers	4	600	2 400	<b>Surface céréales</b>	<b>2 251</b>	
<b>Laine</b>	450	0,4	<b>180</b>	<b>Charges de structure</b> (hors amortissements et frais financiers)	<b>36 117</b>	
<b>Produits cultures</b>			<b>5 950</b>	MSA salaires	6 300	
Orge autoconsommé	37,55 t	140 €/t	5 257	Mécanisation	14 740	
Orge semences fermières	1 t	140 €/t	140	dont carburants	3 402	
Orge autocons. familiale	3,95 t	140 €/t	553	dont travaux par tiers	1 045	
<b>Aides</b>			<b>38 309</b>	dont entretien, achat petit matériel, divers	4 170	
<b>Aides animales</b>			<b>10 935</b>	Bâtiments	313	
Aide ovine	450	24,3	10 935	Foncier	6 430	
<b>Aides végétales</b>			<b>790</b>	Autres charges de structure	8 333	
Luzerne	2,8	282	790	<b>Amortissements</b>	<b>13 933</b>	
<b>Autres aides</b>			<b>26 584</b>	Bâtiments	5 433	
ICHN			8 717	Mécanisation	8 500	
Primes découplées			17 867	<b>Frais financiers</b>	<b>1 850</b>	

### ↓ Résultats pour une exploitation en vitesse de croisière ↓

Excédent brut d'exploitation		31 222 €/UMO	
Annuité	12 065	Amortissement matériel	8 500
<b>Amortissements</b>	<b>19 157 €/UMO</b>	Amortissement Bâtiment	5 433
Marge brute de production (AO)/brebis	85	Frais financiers	1 850
Marge ovine/brebis (AO + ICHN)	104	<b>Résultat courant</b>	<b>17 289 €/UMO</b>
Marge de l'atelier ovin	46 983		Recommandé
		Marge brute/produit brut	63 > 60
		Résultats/produit brut	16 20 - 35
		Annuités/produit brut	11 < 20

## Installation dans ce système

Le préalable est d'être motivé, passionné, bien informé et d'avoir réalisé un stage en production ovine en amont du projet d'installation. Le système décrit est un régime de croisière après avoir repris une exploitation existante avec des bâtiments déjà adaptés à la production ovine, nécessitant peu d'investissement d'aménagement. Si la reprise d'un tel système n'est pas possible, il faudra passer par une création en plusieurs étapes.

## La réglementation

Les exploitations ovines relèvent du Règlement Sanitaire Départemental (RSD).

Selon la localisation géographique elles peuvent être soumises à des directives spécifiques (NATURA 2000, directive Nitrates...).

## Les points forts de la filière

- Mise en valeur des surfaces en herbe : préservation de la biodiversité et des paysages
- Produits qui bénéficient de certification et de démarches qualité (IGP Agneau du Périgord)
- Élevage qui nécessite une plus faible mobilisation de capitaux que d'autres productions avec une rotation rapide du cheptel vif
- Atelier complémentaire ou spécialisé adaptable au système d'exploitation

## Les problématiques de la filière

- Troupeaux de petite taille souvent génétiquement hétérogènes
- Une filière de petite taille avec un accompagnement technique
- Des départs à la retraite à remplacer

## Les aides aux éleveurs

**Subventions du Conseil départemental** qui peuvent venir en complément du dispositif régional :

- Aide au logement des animaux.
  - Soutien à l'investissement en lien avec les conditions de travail.
  - Aides liées à l'investissement en matériels permettant des économies d'énergie et d'eau. Taux d'aide 25 % (+15 % pour les nouveaux installés et AB).
- Renseignements auprès de la CDA ou du service agricole du Conseil départemental.

**PAC : aide ovine** (conditions 2020)

La demande se fait sur télépac en janvier.

- Conditions d'obtention : au moins 50 brebis
- Aide de base : 21 €/brebis éligible. Respecter le ratio de productivité de 0,5 agneaux vendus/brebis/an.
- Aide complémentaire de 6€ pour les nouveaux producteurs (démarrage de l'élevage depuis - de 3 ans)
- Majoration de 2€ pour les 500 premières brebis.



## Les actions Chambre d'agriculture

- Suivi et valorisation des résultats des fermes de références (Réseau d'élevage - Inosys).
- Participation aux travaux de démonstration et d'expérimentation
- Animation filière
- Animation et/ou participation de projets en ovin : **Brebis\_Link** : pâturage ovin des surfaces additionnelles (vergers, vignes, surfaces en déprises, cultures) ; **Amtrav'ovine** : formes innovantes du travail en élevage ovin ; **So\_Perfect** : valorisation des légumineuses en ovin viande, pâturage de l'ambroisie, valorisation du pastoralisme.
- Formations, appuis techniques collectifs.
- Accompagnement des projets d'installation ou de création d'atelier.
- Accompagnement technique (alimentation, reproduction...).

Cette plaquette est réalisée grâce au concours financier :